



Stage Photoshop : Initiation et Approfondissement 35h - BPHIA

PROGRAMME ET METHODE

Objectif pédagogique :

- Maîtriser les fonctionnalités de Photoshop.

Formateurs principaux :

- **Corinne Alfano** : Gérante de la société Abricot-formation, créatrice et gestionnaire du portail Web du Spectacle et de l'Évènementiel ART 'n Show, ingénieur de recherche en intelligence artificielle, diplômée en informatique et en organisation d'entreprise et en informatique de gestion et titulaire du 3ème cycle de Management de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris (CAAE) agrégative en économie et gestion. Elle assure les fonctions de coach communication pour des entreprises du Spectacle ou de l'Évènementiel. Corinne Alfano est formatrice et conférencière depuis 1984. Elle a suivi une formation d'édition musicale et une formation d'entrepreneur de spectacles.

Programme :

- **Photoshop**
 - Prise en main Photoshop
 - Formats de fichiers importés et exportés par Photoshop
 - Types d'utilisation de ces fichiers
 - La résolution d'image
 - La création et enregistrement de fichiers
 - Image numérique : Résolution web et print
 - Principes de colorimétrie : La couleur ; Modes RVB, CMJN, Niveaux de gris
 - Taille de l'image
 - Retoucher une image
 - Utilisation des principaux outils de retouche d'image (gomme, tampon, correcteur,...)
 - Correction des niveaux, de la luminosité, du contraste, des couleurs sur des zones d'image
- **Travailler les textes**
 - Calques textes. Insertion de titres ou de paragraphes, choix des paramètres (polices, couleurs, empâtement, ...), styles sur les textes, conversion de textes en images, ...
 - Les déformations de texte.
- **Sélectionner**
 - Création, modification d'une sélection. Sélection par formes, sélections à la baguette magique, manipulations sur le contenu d'une sélection, sélections progressives, sélection au lasso, sélection à main levée, etc.
- **Gérer les calques**
 - Changement d'opacité, recadrage, verrouillage, styles.
 - Optimiser son travail
 - Outils d'organisation pour augmenter sa productivité dans le cadre d'un projet important
- **Personnalisation**
 - Les palettes personnalisées : Dégradés ; Motifs
 - Les effets spéciaux et scripts :
Filtres, Styles et effets, Fluidité ; Création et gestion des scripts, Fonctions automatisées
- **Repères et tranches**
 - Création de gif animé, de carte image
 - Design de la charte graphique d'un site web
 - Génération HTML et javascript du site web

Document à garder



Entre les soussignés :

❶ Le bénéficiaire (nom & adresse postale & tél) :

Email de contact pour la convocation :

❷ Abricot-Formation enseigne de AlaxWeb SARL, 1 rue Champarons 92700 Colombes représentée par Corinne Alfano, gérante - N° de déclaration d'existence de l'O.F. : 19 213 374 92 - RCS Nanterre B 43015749500028 - NAF 8559A - TVA n° FR 17430157495, en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

Photoshop : Initiation et Approfondissement

Maîtriser les fonctionnalités de Photoshop.

Programme et méthode : **joint**

Nombre maxi de participants à cette session : **8**

Date de la session :

- BPHIA12a - L 09/01/12 au V 13/01/12
- BPHIA12b - L 25/06/12 au V 29/06/12
- BPHIA12c - L 15/10/12 au V 19/10/12

Nombre d'heures par stagiaire : **35h de formation théorique**

Horaires de formation : **de 9h à 17h**

Lieu de formation : **1 rue des Champarons 92700 Colombes**

Formacode : 46003 Infographie – NSF 323 – ROME 32212

ARTICLE II : ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévues ci-dessus :

Le participant sera :

- **moi-même (financement particulier au tarif social)**

ARTICLE III – DEMARCHE QUALITE

En fin de stage, il vous sera remis : une attestation de fin de stage par stagiaire, une feuille de présence émargée chaque jour par les stagiaires. En contrepartie, vous nous remettrez une évaluation de la formation.

ARTICLE IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des frais de la prestation de formation soit

Frais d'inscription et de dossier : 0

Fournitures : inclus

TOTAL HT : 700€

TVA 19.6%

TOTAL TTC : 837,20€

Le bénéficiaire profite du tarif social remisé pour les particuliers ayant subi un échec de financement. La facture sera émise au nom du bénéficiaire avec la mention d'engagement sur l'honneur de ne pas tenter se faire rembourser les frais de formation.

La facture sera établie impérativement à votre nom prénom et adresse indiqués dans la partie ❶ Le bénéficiaire. Vous certifiez ne pas recevoir ni subvention, ni financement pour cette formation au tarif social.

ARTICLE V – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû par espèces, par chèque encaissé ou par virement net de frais à la réservation.

ARTICLE VI – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par lettre AR, à moins de trente jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article I, par un stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L920_9 du code du travail, avec un minimum de 30% considéré comme des arrhes. Tout stage commencé est réputé dû. Cependant un stage réservé peut être déplacé à une autre date sur présentation d'un justificatif attestant de l'empêchement de force majeure à une date choisie d'un commun accord dans un délai de 10 mois à compter de la date de début de la formation initialement prévue. Chaque retard de paiement donnera lieu à une majoration au taux de l'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE VII – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une opération ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal dont dépend le siège de l'organisme de formation sera le seul compétent pour régler le litige en ultime ressort après tentative amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Colombes

Le / /2011

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pour l'organisme de formation :

Pour le bénéficiaire :

Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
RCS B 43015749500028
Convention valable uniquement en métropole et DOM-TOM
Corinne Alfano

Corinne Alfano
Directrice



Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
☎ 01 56 47 11 95 - 📠 01 42 42 56 12

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci d'imprimer en deux exemplaires la convention de formation et de remplir manuellement les parties, par exemple :

- 1.1. ❶ Le bénéficiaire :
- 1.2. Les participant(s) sera (seront) : nom et prénom du stagiaire [Voir article 2]
- 1.3. Dater et signer et cachet éventuel
- Cocher la session correspondante à votre stage : 13/09/1515 au 14/09/1515

2- Merci de nous envoyer les deux exemplaires imprimés par vous-même et complétés de la convention de formation accompagnés du règlement.

Nous vous retournerons votre convention de formation complétée par nous ainsi qu'une lettre de convocation et un guide d'accueil pour une meilleure intégration au sein de votre centre de formation Abricot-Formation.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées et sachez que nous sommes déjà heureux de vous accueillir tout bientôt.

Corinne Alfano
Directrice

PS : Nos plans d'accès, nos solutions d'hébergement et les bons restaurants sont indiqués dans le guide d'accueil que vous trouverez sur le site d'Abricot-Formation <http://abricot-formation.com/guide.pdf> et dans notre annuaire <http://www.mylinea.com/colombes>

Document à garder